

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 12 NOVEMBRE 2003

1 – Z.A.C. du Grand Bois

- La mission de SED Haute-Savoie étant terminée, la rétrocession à titre gratuit des terrains de voirie et délaissés de la ZAC à la commune, pour une superficie de 2ha 29a 25 a est acceptée. Tout pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour effectuer les formalités correspondantes.

- Le C.R.CA.L (Compte Rendu Annuel au Collectivités Locales) de l'année 2002 est approuvé

2 – Décoration des postes de transformation EDF

Le devis de « la Clé de Voûte » est accepté pour une programmation en 2004, pour les postes « Rue des Fontaines » et « Rue de la Chapelle »

3 – Bulletin 2003

La création graphique du bulletin municipal 2003 est confiée à Studio 12.85 à THYEZ

4 – Collecte sélective

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective, le transfert de la subvention perçue par le SIVOM de Bonneville est accepté

5 – Forêt communale

- Il est décidé d'adhérer à la Fédération National des Communes Forestières de France (FNCOFOR)

- Le programme des coupes de bois pour 2004 est approuvé

6 – Aménagement Rue d'Hermy

Le dossier projet d'aménagement de la Rue d'Hermy est accepté

Vu pour être affiché le 14 novembre 2003

conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,